



Communiqué de presse | Avis de parution

Bref n°403
Le 04/03/2021

Carrière, parentalité, tâches domestiques... Quels changements chez les jeunes couples ?

Comment les jeunes femmes et les jeunes hommes articulent-ils aujourd'hui travail et vie familiale ? En 2005, Dominique Epiphane et Thomas Couppié montraient que les ajustements professionnels engagés à la suite de la naissance d'un enfant reposaient essentiellement sur les femmes. Les clivages perdurent-ils encore de nos jours ? Grâce à un module spécifique de l'enquête Génération, les auteur.e-s réinterrogent leurs conclusions en comparant les jeunes couples de 2005 et de 2017.

#1 - Les hommes démarrent toujours plus tardivement leur vie de famille

Si les femmes et les hommes ont à peu près les mêmes rythmes d'accès à l'emploi, les différences dans la mise en couple perdurent en 2017 :

- Les femmes sont deux fois plus en couple à la fin des études.
- La moitié des hommes déclarent se mettre en ménage plus de 7 ans après la fin de leurs études (vs 3 ans et 3 mois pour les femmes).
- A 7 ans, ces écarts persistent : moins de la moitié des jeunes hommes sont en couple contre près des deux tiers des jeunes femmes.

#2 - Être parent modifie la vie des femmes et... des femmes

- Être père, que ce soit d'un ou de deux enfants, n'a aucun impact sur leur situation professionnelle sept ans après leur entrée dans la vie active.
- En revanche, 14 % des mères sont inactives et 11% au chômage, contre respectivement 4 % et 8 % des jeunes femmes sans enfant. De même, la proportion des femmes qui travaillent à temps plein est nettement plus faible pour les mères.
- Toutefois, ce n'est pas le cas pour les jeunes femmes bac + 5 qui sont beaucoup moins affectées par leur situation familiale que celles diplômées de l'enseignement secondaire. C'était déjà vrai en 2005 et cela l'est davantage en 2017.

#3 - Des constats qui résultent des arbitrages opérés au moment-même de l'arrivée des enfants

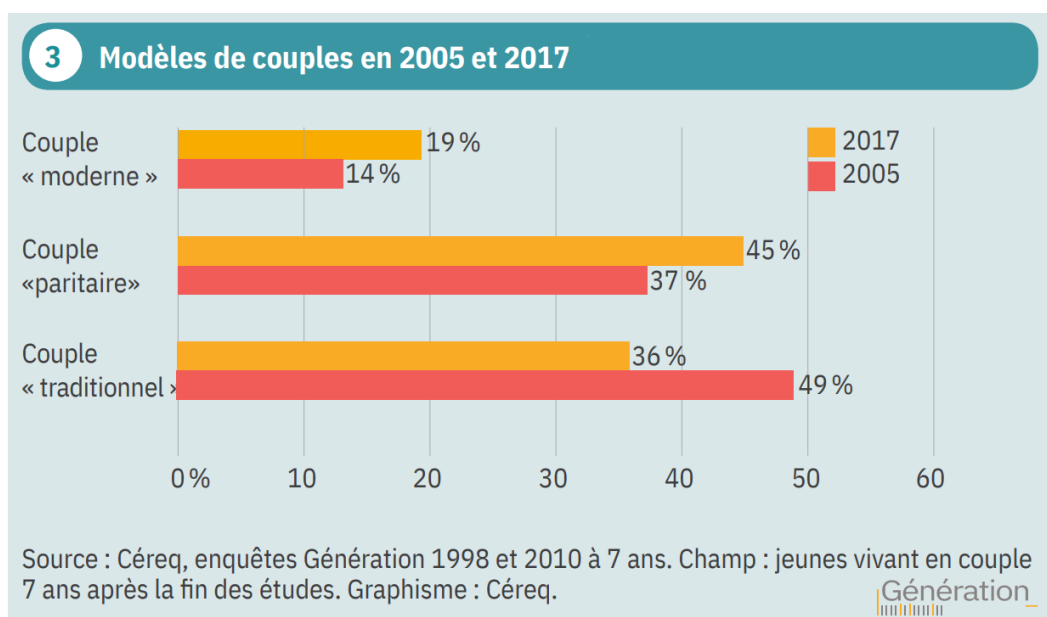
- Ces différences entre hommes et femmes prennent leurs sources au moment-même de la naissance des enfants et des choix professionnels qui ont alors été opérés.
- Par exemple, pour la Génération 2017, 49 % des femmes (vs 36 % en 2005) déclarent que l'arrivée du premier enfant a eu une ou plusieurs incidences sur leur carrière : passage à

temps partiel, changement de poste ou mutation, démission ou congé parental contre 14 % des hommes (vs... 14 % en 2005).

- Cet inégal retentissement de la construction familiale sur la situation professionnelle des femmes et des hommes interroge aussi le partage du travail domestique.

#4 - Quand les différences s'estompent...

- On note une progression des « couples paritaires » (les deux membres se répartissent les tâches) et de « couples modernes » (la femme est globalement moins impliquée que l'homme dans la réalisation de ces tâches domestiques) entre les deux Générations, au détriment des « couples traditionnels ».



- En effet, la part des couples où la femme s'occupe des tâches domestiques (« couple traditionnel ») diminue fortement (- 13 points entre 2005 et 2017).

Si, au sein des couples, les relations entre famille, emploi et travail domestique évoluent chez les jeunes femmes, les changements chez les hommes sont plus discrets et se concentrent sur une participation plus active au travail domestique. Pour les hommes, la naissance d'enfant(s) ne remet nullement en cause la priorité donnée à leur emploi. De ce point de vue, les réformes passées (congé paternité en 2002, congé parental en 2014) n'ont guère modifié les choses. La nouvelle réforme du congé paternité – étendu à partir de juillet 2021 à 28 jours - mais encore en grande partie non obligatoire, y réussira-t-elle ?

[Emploi, enfant et aspirateur : quelles évolutions chez les jeunes couples depuis 2005 ?](#)

Thomas Couppié, Dominique Epiphane

Céreq Bref n°403, 2021, 4p.

Derniers Brefs Parus :

Bref 402 - [Développer les compétences des managers](#)

Bref 401 - [Emploi éclaté, précarité et formation : sortir du cercle vicieux](#)

Bref 400 - [La qualité du travail, au cœur des aspirations professionnelles des jeunes salariés](#)



Céreq

DEPUIS 1971

Mieux connaître les liens formation – emploi – travail,

Un collectif scientifique au service de l'action publique.

Établissement public national sous la tutelle du ministère chargé de l'éducation et du ministère chargé de l'emploi.

+ d'infos & tous les travaux

www.cereq.fr



Contact presse Pierre Hallier

| pierre.hallier@cereq.fr |

Tél. 04 91 13 28 48